Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Action-contre-l-expulsion-de

Action contre l'expulsion de Chahreddine !

- Vie politique -

Date de mise en ligne : vendredi 27 février 2015

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Monsieur BOUCHHIOUA Chahreddine est arrivé en France en 2011. Il a fait plusieurs demandes de régularisations, aujourd'hui refusées. Il a reçu une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), un recours a été déposé Monsieur BOUCHHIOUA Chahreddine est le papa de 4 enfants, Yamina 5 ans (grande section maternelle Charles Perrault), Safa et Marwa qui ont 3 ans et Fouzia âgée de 18 mois en crèche à Tourni Cotton (Vénissieux).

Son épouse vit en France depuis pratiquement sa naissance en 1978, elle a la carte de 10 ans et tous les enfants sont nés en France. La maman Leïla a besoin de son mari pour assurer conjointement l'éducation des 4 enfants.

Nous nous opposons vigoureusement à l'expulsion de Monsieur BOUCHHIOUA Chahreddine en Tunisie, ses enfants doivent grandir en France. Nous demandons que Monsieur BOUCHHIOUA Chahreddine reste en ici dans la tranquillité !

Toute la famille doit vivre ici ensemble, Chahreddine doit être régularisé !

Une pétition est en piece jointe, vous pouvez la faire signer autour de vous ,elle est en ligne bientôt

Pour les Venissians qui voudront ,nous pouvons nous retrouver à l'arrêt du tram vers l'église des minguettes à 13h15

Voici le lien pétition à faire signer http://resf.info/P2874

Venez soutenir MR BOUCHHIOUA le mardi 4 mars à 14h au Tribunal Administratif 184, rue Duguesclin Lyon où il conteste son OQTF .

Copyright © Le Vénissian